

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Promotion des investissements : la Task force en... force

MSM

Libreville/Gabon

LA ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats publics-privés, chargée de l'Environnement des affaires, Carmen Ndaot, a procédé, le 16 avril dernier, en présence du secrétaire exécutif du Conseil national du Plan d'accélération de la transformation (PAT), Yves Sylvain Moussavou, de la représentante de la Banque mondiale au Gabon, Alice Ouédraogo, et des représentants de l'Union européenne (UE), au lancement des travaux de la Task force sur la promotion des investissements axés sur la finalisation du projet du code des investissements. Dans le cadre desdits travaux, le chef de projet de cette Task force Ghislain Moandza Mboma, par ailleurs directeur général de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon), a mis en place un comité ad hoc composé des administrations publiques, du secteur privé et de la Banque mondiale. Le groupe de travail aura pour tâche durant une semaine de compléter le texte validé lors du Comité



Une vue des participants de la rencontre.

de pilotage et de validation de l'avant-projet du Code des investissements tenu le 18 août 2020 en y intégrant deux innovations majeures: les dispositifs favorisant le développement harmonieux du territoire et le renforcement de l'agrément investisseur. À l'issue de ces travaux, un avant-projet du Code sera soumis au gouvernement, avant la présentation du projet de loi aux plus hautes autorités, d'ici novembre 2021. Outre l'éla-

laboration du code des investissements, le plan d'actions 2021 de la Task force prévoit la mise en œuvre de la stratégie d'investissement en substitution des importations sur les principales filiales importatrices (agricultu-

re, matériaux de construction et gaz). Créée dans le cadre du PAT, la Task force Promotion des investissements a pour mission d'améliorer le cadre de l'investissement, d'optimiser et rationaliser le cadre de

la fiscalité et la parafiscalité, renforcer l'accompagnement des investisseurs et la compétitivité des filières et acteurs locaux afin d'accroître les flux d'investissements privés locaux et étrangers dans notre pays.

Certification forestière : mieux outiller les acteurs

GMNN

Libreville/Gabon

DÉVELOPPER une compréhension partagée en matière de certification FSC et réitérer le rôle clé que les différentes directions de l'administration forestière sont appelées à jouer pour réaliser efficacement l'ambition du gouvernement gabonais de certifier toutes les concessions forestières du pays. Tel était l'objectif principal de la rencontre de samedi dernier entre le ministère des Eaux et Forêts, et le Forest Stewardship Council (FSC). La rencontre a permis aux participants d'échan-

ger intensément sur le système de certification FSC, sur ses avantages par rapport aux ambitions environnementales, sociales et économiques du Gabon et en lien avec le Plan d'accélération de la transformation (PAT) de l'économie. Les participants ont été introduits au système et à l'approche des audits de certification qui garantissent l'indépendance, la transparence et la crédibilité du système de certification. Les questions pratiques telles que celles liées au renforcement des capacités et au développement des compétences nationales en vue de mieux répondre aux défis de la certification généralisée ont également été abordées.

"Ça Pay" ou comment recevoir son salaire partout au Gabon

GMNN

Libreville/Gabon

RENFORCER par le numérique l'inclusion financière au Gabon et en Afrique d'ici 2030. C'est la vision que la jeune entreprise "Ça pay" a présenté au public, vendredi dernier, lors de la conférence de presse tenue à Libreville pour le lancement officiel de ses activités.

Portée par le désir de proposer des solutions de paiement innovantes, cette société estime que l'inclusion financière est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité. Au niveau national, 80 % des villes ne possèdent pas de structures bancaires ; 70 % de la population n'est pas bancarisée ; 53 % des agents de la Fonction publique ne disposent pas de comptes bancaires. Cette



Ariane Akeret, cofondatrice de l'entreprise Ça pay.

situation crée des contraintes majeures, rendant difficiles la paie en temps et en heure aussi bien pour les employeurs que les employés. La société "Ça pay" propose donc une solution sécurisée de gestion de paiement en masse via mobile money.

L'entreprise s'adresse aux sociétés, aux caisses de prestations sociales, aux organismes, aux

associations et administrations publiques enregistrant dans leurs effectifs des personnes non bancarisées ou vivant dans des zones sans banque.

" Nous avons mis en place toutes les mesures de sécurité usuelle et nos techniciens sont en alerte maximale pour sécuriser les opérations ", a indiqué Ariane Akeret, cofondatrice et gérante de la société.